



Communiqué de presse

Lausanne et Arzier, le 16 mai 2011

Quatre migrants retroussent leurs manches à Arzier

La Municipalité d'Arzier et l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) sont partenaires dans l'organisation de travaux d'utilité publique qui permettront pendant deux mois à des requérants d'asile logés à Nyon de se rendre utiles.

Du 19 mai au 15 juillet 2011, quatre migrants assistés par l'EVAM et hébergés à l'abri de protection civile de Nyon participeront à un programme d'occupation à raison de 20 heures par semaine. En fonction des besoins de la commune d'Arzier, ils apporteront un appui dans l'entretien des espaces verts, le nettoyage des sentiers piétonniers, le dégagement des renvois d'eau et diverses petites réfections (chemins, clôtures, etc.) dans un esprit de développement durable.

Pour ce faire, ils seront encadrés par les employés des services communaux (Déchetterie et alpages, Forêts, Voirie, Bâtiments et entretien). Un coordinateur de l'EVAM sera présent au démarrage et assurera la liaison tout au long de l'opération, à disposition de la commune et en contact régulier avec les migrants impliqués.

Pour leur contribution, les quatre volontaires toucheront une indemnité de 300 francs par mois, telle que prévue par le règlement des programmes d'occupation, somme qui s'ajoute à leur assistance.

Ce projet s'inscrit dans la continuité des contacts entrepris entre l'EVAM et les communes de la Côte, dont l'un des objectifs est de réduire l'oisiveté des migrants accueillis à Nyon. Après le nettoyage des rivières nyonnaises en avril, c'est le second chantier entrepris dans la région. D'autres sont en préparation et seront annoncés ultérieurement.

Renseignements

- *Danielle Pasche, municipale en charge du dicastère Ecoles, enfance et jeunesse, affaires culturelles et sociétés locales, routes, espaces verts et cimetières, tél. 022 366 87 87*
- *Emmanuelle Marendaz Colle, chargée de communication EVAM, tél. 021 557 06 06*